



BOUGER À TRAÎNOU

DÉCEMBRE

- 3 Brocante de l'ARAL
- 4 Audition Noël É. de musique
- 11 Banquet - Club des retraités
- 10,11 Concours de tir à l'arc
- 15 Conseil Municipal
- 17 Noël du Basket
- 18 Spectacle de Noël
- 31 Réveillon Renc'Arts

JANVIER

- 6 Ass Générale Club retraités
- 6 Ass Générale Fnaca & AC
- 6 Cinémobile
- 8 Galette Club des retraités
- 11 **Encombrants Sitomap**
- 12 Voeux du Maire
- 15 Galette de l'ARAL
- 15 Tournoi de futsal
- 19 Conseil Municipal

Chers Trianiennes et Trianiens,

La période des marchés de Noël, des spectacles de fin d'année et des préparatifs de cette fin 2016 débute.

Pour nous, élus, c'est le moment d'élaborer le bilan des dépenses et des actions menées durant l'année et de prévoir le budget de l'année suivante. Nos objectifs restent principalement : la vidéoprotection, la maison de santé et la réhabilitation de la zone de l'ancien collège. Les divers projets qui y sont associés progressent de façon satisfaisante.

Pour ce qui est des investissements qui devront être réalisés sur notre commune, ils vont contraindre notre budget durant les deux prochaines années, dans une parfaite maîtrise.

Un autre fil conducteur de notre mandature est l'activité menée en vue des transferts de compétences vers notre Communauté de Communes. L'action majeure menée en 2016 par la CCF a été la définition de son projet de territoire ainsi que la finalisation de son projet phare avec l'ouverture du Pôle Petite Enfance sur la commune. 2017 devrait être l'année de l'extension de la compétence Voirie sur la quasi totalité des rues et routes de la CCF, soit environ 150 km sur les 170 km existants.

Le prochain bulletin municipal ne sera distribué qu'en janvier de la nouvelle année. Aussi, je vous souhaite, avec un peu d'avance, de passer de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année et une excellente année 2017 !

Bien sincèrement,

Votre Maire, Jean Yves Gueugnon

Les élections en 2017

L'année 2017 sera une année électorale importante, avec :

Les élections présidentielles qui auront lieu :

- dimanche 23 avril : 1^{er} tour
- dimanche 7 mai : 2^{ème} tour si nécessaire

Ainsi que les élections législatives qui auront lieu :

- dimanche 11 juin : 1^{er} tour
 - dimanche 18 juin : 2^{ème} tour si nécessaire
- afin d'élire le député de notre circonscription.

Pour pouvoir voter à ces élections en 2017, vous devez être inscrits sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016. Il suffit de vous présenter en Mairie avec votre carte d'identité et un justificatif de domicile.



ENTRETIEN DES BAS-CÔTÉS

Comme chaque année durant l'été et plus particulièrement cette année en raison des fortes pluies, nos agents communaux ont nettoyé et curé de nombreux fossés afin d'assurer un bon écoulement des eaux pluviales. Cette opération n'est pas terminée et se poursuit en permanence en fonction du temps et des disponibilités, la réalisation de ces travaux est gérée par la mairie. Si la mairie agit dans l'intérêt de tous, dans le cas de fossés, elle n'est pas seule, les riverains ont aussi leur rôle à jouer :

Tout riverain doit maintenir le libre écoulement des eaux dans les fossés (art. 640 du Code Civil). Il est donc interdit de créer ou conserver un obstacle pouvant empêcher l'écoulement dans les fossés.



Octobre Rose

Cette année, Octobre Rose a réuni 160 marcheurs qui ont parcouru 3 ou 5 km dans le but de montrer leur envie de lutter contre le cancer du sein en incitant à la prévention. Ce sont 100 personnes de plus que l'année dernière.

Des bénévoles du COFEL (Comité Féminin du Loiret) étaient présents afin de répondre aux questions, faire connaître leur comité et leur volonté d'aider dans la lutte contre le cancer du sein.

Un grand merci pour votre participation.

Colis de Noël

La distribution des colis de Noël aura lieu le **samedi 10 décembre** pour les personnes âgées de 70 ans et plus. Elle sera réalisée par les élus du Conseil Municipal et du Conseil Municipal Jeunes (CMJ).



SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE, ÊTRE VISIBLE EST ESSENTIEL !

En tant que piéton :

- * Portez des vêtements et accessoires réfléchissants de jour et de nuit.
- * Lorsque vous marchez dans une rue sans trottoirs, marchez du côté opposé au sens du trafic et sur une seule ligne.
- * Portez suffisamment d'équipements réfléchissants, pour être sûr que les automobilistes vous voient aussi bien que vous les voyez.

En tant que cycliste :

- * Portez un gilet et des accessoires réfléchissants.
- * Portez un casque.
- * Installez une lumière jaune ou blanche en bon état de marche à l'avant du vélo et une lumière rouge et un réflecteur à l'arrière.
- * Mettez des bandes réfléchissantes sur les roues du vélo afin d'être visible.

Loiret Santé

La complémentaire Loiret Santé est née de la volonté du Conseil Départemental de renforcer l'égalité dans l'accès aux soins des Loirétains. L'objectif est de permettre à chacun de disposer d'une complémentaire santé à petits prix et accessible à tous.



Qui peut en profiter ?

Pour bénéficier de Loiret Santé, il faut :

- Habiter le Loiret OU y être commerçant, artisan, agriculteur ou professionnel libéral.
- ET adhérer à l'association Actiom (la cotisation annuelle s'élève à 12€).

Contact Loiret Santé : Numéro unique : 02 46 72 01 62

Mail : loiret-sante@loiret.fr - www.loiret.fr/sante

EXPOSITION SUR LES CERFS-VOLANTS DE GUERRE ET OBJETS D'ARTISANAT DE TRANCHÉES



Cette exposition qui s'est tenue du 30 octobre au 4 novembre dans la petite salle du gymnase a rencontré un franc succès.

Plus de 500 personnes sont venues visiter cette exposition.



27 enfants ont participé au concours de dessin de l'exposition. Trois gagnants ont été choisis par la commission concernée, mais tous les participants recevront une récompense. Les dessins sont exposés à l'entrée de la Mairie. Une collation est prévue samedi 3 décembre en Mairie pour la remise des récompenses. Chaque participant recevra une invitation par courrier.



TRI SÉLECTIF

Un bon tri pour ne pas voir les taxes augmenter !

Le tri sélectif individualisé est une action bénéfique à la planète, le recyclage est une nouvelle habitude que nous devons apprendre à maîtriser pour le bien de tous et pour les générations à venir.

Cette technique est perfectible, elle s'intègre dans nos habitudes familiales de gestion de nos déchets, mais à ce jour, le maillon le plus défaillant de cette action pour l'avenir n'est autre que notre poubelle personnelle !

Par méconnaissance du tri, par manque d'intérêt ou par ignorance des impacts, nous ne remplissons pas correctement les bacs mis à notre disposition. Nos poubelles jaunes sont mal utilisées. La conséquence est évidemment l'impossibilité de traiter ces ordures, ce qui va générer des actions correctrices : tri manuel supplémentaire à l'usine de traitement, rejet des collectes etc. Tout cela a obligatoirement un coût financier pour l'organisme de gestion des collectes : structure financée par nos taxes !

Alors si nous ne voulons pas être obligés une fois de plus de mettre de manière imposée la main au portefeuille, apprenons à gérer nos déchets et efforçons-nous de banaliser cet effort quotidien de choisir la bonne poubelle. Une fois cette habitude acquise, ce ne sera plus qu'un réflexe.


Le système de ramassage va être de plus en plus apte à identifier votre poubelle, son volume de déchets et à taxer celles qui ne seront pas collectables suite à son contenu inadapté.

On ne nous demande qu'un peu de civisme pour le bien de tous ! Alors maintenant, bon tri !

Equitation

Justine Bonnet, cavalière au Centre équestre de la Vallée à Traînou a obtenu la médaille de bronze dans la discipline du CSO (Saut d'Obstacles) au championnat de France Poney Elite Junior. Nous félicitons le travail de cette jeune cavalière et de son club équestre.

AVANT D'ALLUMER VOTRE CHAUFFAGE ...



ATTENTION !

MONOXYDE DE CARBONE : COMMENT PRÉVENIR LES INTOXICATIONS ?

LE MONOXYDE DE CARBONE EST UN GAZ TOXIQUE.
En région Centre-Val de Loire, en 2014, 106 personnes ont été intoxiquées de manière accidentelle par du monoxyde de carbone. Deux en sont décédées et 44 ont été hospitalisées. Les intoxications dans l'habitat représentaient 80 % des cas. Le monoxyde de carbone peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

LES BONS GESTES POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE :

- ▶ Tous les ans, avant l'hiver, faites vérifier vos appareils de chauffage par un professionnel : chaudière, conduit, chauffe-eau, poêle, cheminée, etc. ;
- ▶ N'utilisez pas les appareils de cuisson, cuisinière, braseo, barbecue... pour vous chauffer ;
- ▶ N'utilisez pas les appareils prévus pour dehors (barbecue, braseo) dans le logement ;
- ▶ Les groupes électrogènes s'installent en dehors du logement : ne les installez pas dans le logement, ni dans la véranda, ni dans le garage, ni dans la cave ;
- ▶ Utilisez un chauffage d'appoint au maximum 2 heures de suite et dans une pièce avec aération ;
- ▶ Ne bouchez pas les ouvertures qui permettent à l'air de circuler dans votre logement (sous les portes, dans la cuisine, la salle de bain, etc.) ;
- ▶ Aérez chaque jour votre logement pendant au moins 10 minutes, même en hiver.

EN SAVOIR PLUS :

www.prevention-maison.fr - SANTÉ PUBLIQUE FRANCE
www.ars.centre-val-de-loire.sante.fr - AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ CENTRE-VAL DE LOIRE

CHASSE EN FORÊT DOMANIALE

Jours de la semaine autorisés pour la chasse à tir dans les forêts domaniales du Département du Loiret :

- Forêt domaniale d'Orléans
 - Massif d'Orléans et d'Ingrannes : tous les lundis et vendredis (Traînou)
 - Massif de Lorris, Châteauneuf et les Bordes : tous les lundis et jeudis
- Forêt domaniale de Montargis : tous les lundis et jeudis
- Forêt domaniale de Thou : tous les jeudis

ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants par le SITOMAP sera effectué sur la commune de Traînou le **mercredi 11 janvier 2017**.

Pensez à sortir vos encombrants le **mardi 10 janvier** uniquement.

LA VITESSE DANS LA COMMUNE

Nombreux sont ceux qui constatent la vitesse excessive des véhicules dans Traînou ou les incivilités au volant. Les gendarmes le confirment et précisent que, très souvent, les conducteurs sont des trianiens.

Au volant de notre voiture, nous sommes tous conscients de notre conduite, mais nous la justifions par de fausses excuses telles que le manque de temps, la technologie du véhicule, etc.

Mais sommes-nous prêts psychologiquement à faire face à une vie brisée, une famille détruite et à en assumer les conséquences morales ?



LE CINÉMOBILE

Le Cinémobile sillonne la région Centre-Val de Loire pour permettre aux habitants de 46 communes rurales de bénéficier d'un accès au cinéma.

La richesse et la diversité de la programmation

Pour satisfaire tous les goûts, 3 à 5 films, des films grand public aux films d'auteur, sont proposés chaque mois, dont un film "Coup de cœur" qui mérite d'être vu, et qui ne bénéficie pas toujours d'un soutien médiatique à la hauteur de sa qualité.

Un cinéma ouvert et curieux qui favorise les échanges

En complément des projections habituelles, des séances spéciales sont proposées dans de nombreuses communes en présence de réalisateurs, comédiens, techniciens de films, ou autour de thématiques.

Le confort d'une vraie salle de cinéma

Le Cinémobile offre le confort d'une salle de cinéma : accès pour les personnes à mobilité réduite (rampe d'accès ou hayon), salle équipée de chauffage / climatisation. Il bénéficie d'équipements modernes renouvelés : projection numérique, sonorisation Dolby...

L'attention au jeune public

Chaque mois, plusieurs films sont destinés aux jeunes spectateurs pour développer la curiosité, l'ouverture d'esprit et la sensibilité du jeune public.

Un cinéma accessible à tous

Le Cinémobile est un cinéma volontairement accessible au plus grand nombre, grâce à des tarifs réduits, des abonnements... Cette politique tarifaire sera révisée en 2017 avec une nouvelle formule d'abonnement.

La commune participe à son fonctionnement. Aussi, agissons pour garder ce service proposé aux Trianiens, allons au cinémobile !

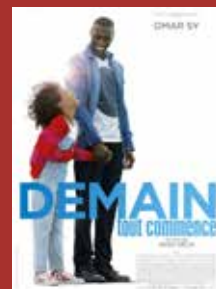
CINÉMOBILE

Vendredi 6 janvier 2017 :

16h00 : Sully

18h00 : Vaïana, la légende du bout du monde

20:30 : Demain tout commence



Dates de passage 2017 :

6 janvier	28 avril	29 septembre
3 février	26 mai	27 octobre
3 mars	23 juin	24 novembre
31 mars	1 ^{er} septembre	

LES GRANDS TITRES DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2016

DÉMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL L'assemblée sera composée de 22 membres pour l'ensemble des décisions et délibérations.

CRÉATION D'UNE RÉGIE SPÉCIFIQUE POUR L'ACCUEIL DES PERSONNES ITINÉRANTES SUR LA COMMUNE.

PROJET RESTRUCTURATION DU SITE DE L'ANCIEN COLLÈGE – GROUPE PROJET

Le groupe projet sera donc constitué des membres de la commission Travaux et sécurité + Izabete COUSIN – Odile DIARRA – Charles MAUPU – Sébastien TAILHARDAT.

MODIFICATION DU RÈGLEMENT DU CIMETIÈRE

DEMANDE DE SUBVENTIONS :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

Voirie communautaire

Economie d'énergie- Conseil en Energie Partagée (CEP)

Cahier des charges inventaires des réseaux pour projet commande groupée avec les communes de la CCF

COMMISSION DE SÉCURITÉ

MAISON DE SANTÉ : Phase de négociation entre 3 candidats

VIDÉO PROTECTION

DIVERSES CONSULTATIONS – résultats et analyses des offres

DISSOLUTION DU SYNDICAT SICALA

INFORMATIONS DIVERSES

ÉVÉNEMENTS DU MOIS

TOUR DE TABLE

Prochains Conseils Municipaux : jeudi 15 décembre 2016 et jeudi 19 janvier 2017 à 20h30 en Mairie.

Vous pouvez consulter le compte-rendu du Conseil Municipal en intégralité en Mairie ou sur notre site internet.